



TEC™ 523

Colle dispersion fibrée conductrice

AVANTAGES

- Elimine les charges électrostatiques
- Sans solvant
- Facile à appliquer
- Peut être associé à nos produit : feuilard de cuivre TEC™ 801 et primaire TEC™ 041
- Fort pouvoir piégeant (tack)
- Adhérence finale élevée
- Très bonne résistance des collages aux plastifiants
- Convient à la pose sur sols chauffants



UTILISATION

Pour revêtements de sol :

- Revêtements PVC dissipateurs ou conducteurs
- Revêtement textile et aiguilletés dissipateurs ou conducteurs

Dans les locaux nécessitant l'élimination des charges électrostatiques (blocs opératoires, locaux informatiques,...)

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

| | |
|------------------------------|---|
| Aspect | Dispersion aqueuse de copolymère acrylique et fibres conductrices. |
| Consommation* : | 300 à 500 gr/m ² , suivant le revêtement |
| Délai de séchage* : | 10 à 15 min suivant le revêtement. |
| Conservation | 12 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré – Craint le gel |
| Conditionnement | Seaux plastiques de 13 kg. |
| Fiche de données de sécurité | Disponible sur demande |
| Ouverture au trafic | Après 24 heures |
| Prise définitive | 48 à 72heures |
| Application | Spatule crantée suivant le revêtement K, S1 ou TL, S2 |
| Temp ouvert | Jusqu'à 50 min suivant le revêtement. |

** Le temps de gommage varie en fonction de la quantité de colle appliquée suivant le type de revêtements (perméable, épais, rigide, nerveux), des conditions climatiques du local et de la porosité du support

LES SUPPORTS

- Le support doit être sain, stable, plan, propre, sec en permanence, non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression et non-fissuré.
- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (DTU, CPT et guides) .Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.
- Le support aura préalablement été traité et préparé :
 - Dalles béton et chape ciment : à l'aide d'un enduit de sol P2, P3 ou P4 de notre gamme suivant la destination des locaux
 - Supports bois ou panneaux particules : à l'aide d'un enduit fibré de notre gamme.
 - Chape anhydrite : à l'aide de notre enduit de ragréage autolissant TEC™ 920 ALPHY.
 - Autres supports : nous consulter.
- Suivant le mode de pose préconisé par le fabricant du revêtement,
 - mise en place de notre feuilard de cuivre TEC™ 801.
 - Primairisation avec notre primaire conducteur TEC™ 041 **EL**.

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

| | |
|--|---|
| Températures à respecter lors de l'utilisation | L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur Les revêtements de sol doivent être acclimatés dans les conditions prévus par le fabricant La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre |
| Hygrométrie maximale admise | Entre 40 et 75%, idéalement <65% L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (point de rosée). |

APPLICATION

La colle doit toujours être préalablement homogénéisée dans le seau avant d'être appliquée sur un support. Bien refermer le récipient après usage.

- Application régulière, par simple encollage du support, à l'aide d'une spatule à dents plus ou moins importantes suivant la qualité du support et la nature du revêtement.
Nota : Ne pas faire chevaucher 2 films de colle à la reprise d'encollage
- Revêtements PVC (K ou TKB S1) à afficher pendant le temps de travail d'environ 30 min, suivi d'un marouflage à la cale liège, puis d'un marouflage au rouleau.
- Revêtements textile et aiguilletés (TL ou TKB S2) à afficher pendant le temps de travail d'environ 30 min, suivi d'un marouflage à la cale liège, puis d'un marouflage au rouleau
- Lors de l'affichage, on doit observer un transfert complet des sillons de colle sur l'envers du revêtement.
- Le marouflage destiné à évacuer l'air emprisonné sous le revêtement, à écraser les sillons de colle et assurer le bon transfert sur l'envers du revêtement doit être soigneux et intéresser toute la surface du revêtement.
Il sera effectué de préférence en deux temps: Manuel à la cale liège, puis au Rouleau lourd à la fin des opérations.
- Les joints, arasements et soudures des joints s'effectuent suivant les règles de l'art, tout en respectant les prescriptions du fabricant du revêtement.
- Nettoyage des outils et taches fraîches à l'eau claire.

Remarques

- N'encoller que la surface pouvant être recouverte pendant le temps de travail.
- Tenir compte des conditions climatiques du local.
- En cours de travaux, vérifier régulièrement l'usure de la denture des spatules, et changer celle-ci aussi souvent que nécessaire pour le respect de la prescription.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES

Protection du revêtement :

- Si les conditions d'achèvement du chantier nécessitent la pose d'une protection sur le revêtement, celle-ci ne doit être disposée qu'après 72 heures, délai de séchage de la colle

Délai de mise en service :

- **Ouverture au trafic piétonnier normal** : 48 heures au moins après achèvement des travaux
- **Prise définitive** De 48 à 72 heures après collage. Le revêtement peut alors être soumis au trafic et à un entretien normal.

Délai avant remise en chauffe d'un sol chauffant

- 7 jours au moins après la mise en œuvre du revêtement de sol PVC collé.

RECOMMANDATIONS :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés.** Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.